

# BILAN

## Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013

Le Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013 a été rendu public en décembre 2009. Pour mettre en perspective les actions et les retombées significatives réalisées dans le cadre de ce plan d'action et pour orienter de manière optimale celui qui le succède, le MSSS a réalisé le Bilan du Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013.

Rappelons que les actions s'inscrivaient autour de cinq priorités : renforcer la prévention de l'itinérance, favoriser la stabilité résidentielle, améliorer, adapter et coordonner l'intervention auprès des personnes itinérantes, favoriser une cohabitation tolérante et sécuritaire dans les lieux publics et accroître la recherche.

Parmi les **70 mesures** du plan d'action, plus de **94 %** d'entre elles ont été réalisées. Ce bilan témoigne :

- des actions réalisées au cours de la période 2010-2013;
- des retombées importantes des coordinations intersectorielles en itinérance;
- des exemples d'action où l'analyse différenciée selon les sexes a été appliquée;
- des perspectives pour 2013-2014 et 2014-2015 liées aux travaux portant sur la Politique nationale de lutte à l'itinérance et le Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020.

### Voici quelques exemples des actions réalisées au cours la période 2010-2013 :

- Des avancées ont été réalisées pour prévenir l'itinérance, notamment par l'intermédiaire des alliances pour la solidarité. Ces alliances visent à rapprocher les décisions des milieux locaux et régionaux et à financer des projets définis par la communauté en réponse aux besoins.
- Des actions visant à favoriser la persévérance et la réussite scolaires ont été poursuivies et de nombreux programmes de formation ont été déployés, par exemple l'approche motivationnelle visant à soutenir et à outiller les intervenants de première ligne en dépendances, la formation en santé mentale offerte au personnel des centres locaux d'emploi, etc.
- 1 606 unités de logements sociaux et abordables destinées aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir découlant du programme AccèsLogis Québec ont été réalisées. Cela a permis de favoriser la stabilité résidentielle de ces personnes.
- Des services de proximité ont été mis en place dans certaines régions du Québec. D'ailleurs, la consolidation du financement des ressources d'hébergement d'urgence pour hommes et femmes à Montréal ainsi que les coordinations intersectorielles ont favorisé l'accessibilité à des services adaptés aux besoins des personnes.
- Ces coordinations intersectorielles régionales regroupant les principaux partenaires des différents milieux concernés par le phénomène de l'itinérance ont favorisé une intervention plus intégrée en matière d'itinérance. Ces instances ont permis d'identifier les actions prioritaires à mettre de l'avant afin d'améliorer l'accès, la continuité et la complémentarité des services offerts sur leur territoire.

[msss.gouv.qc.ca/itinérance](http://msss.gouv.qc.ca/itinérance)